

COMITE DE QUARTIER CENTRE HISTORIQUE/LES COTEAUX

24 SEPTEMBRE 2015

HABITANTS PRESENTS : Mmes Murat, Binois, Deschamps,
Mme Huet, référente des habitants du Centre Historique.
Mrs , Murat, Duval, Fallot, Mouty, Feyniot, Rigutto, Bresnu,
Blanco, Chereau,
M. Lecot, référent des habitants des Coteaux : excusé

ELUS PRESENTS : Mmes, Gaultier, Dussous, Sautreau
Mme Berton, élue référente du quartier du Centre historique

Mrs le Maire Arnaud de Bourrousse, Doll, Millot, Seillan, Bossis,
Valentin.

M. Lombard, élu référent du quartier Les Coteaux

ADMINISTRATIFS PRESENTS : Laure Cavalier, directrice du centre technique municipal
Richard Drakes, directeur de cabinet

I. Introduction

Monsieur Doll remercie les habitants présents à ce comité et propose un tour de table pour se présenter.

Il donne ensuite la parole à Mme Sautreau pour le déroulement de l'ordre du jour.

Mme Sautreau informe que la priorité sera laissée aux membres inscrits au comité pour poser leurs questions. En fin de réunion, la parole sera laissée aux spectateurs. Elle précise que cette réunion est enregistrée afin de réaliser un compte-rendu le plus fidèle possible.

Si vous désirez devenir représentant de votre quartier, veuillez adresser un mail avec vos coordonnées et vos motivations à l'adresse des comités de quartier comite.quartier@carrieres-sur-seine.fr. Vous pouvez consulter sur le site tous les comptes-rendus depuis 2008.

II. Ordre du jour :

- Sécurité
- Travaux et voiries
- Transport
- Environnement
- Questions diverses

Mme Sautreau donne la parole à M. Millot, qui va parler du dispositif de sécurité « Citoyens Vigilants » mis en place par la commune, en partenariat avec la Police Nationale.

M. Millot explique que ce dispositif ne doit être pas confondu avec “Voisins Vigilants” qui est une structure privée.

Le dispositif « Citoyens Vigilants » a pour but d'élever le niveau de sécurité et vient compléter ceux déjà mis en place par la municipalité (Opération Tranquillité Vacances et caméras de vidéo-protection). C'est un outil structuré qui s'inscrit dans un cadre juridique et qui sera assorti d'un accord entre le Maire, la Police Nationale et le Préfet des Yvelines. L'idée est de créer un réseau d'information et de prévention favorisé par la proximité.

Mme Grosset, habitante de la rue Victor Hugo, est la référente du quartier et, comme tous les référents de quartier, elle a un contact privilégié à la Police Nationale

Certains habitants font part de leur inquiétude et de la tournure que pourrait prendre ce système, nous ne sommes pas loin de la délation et des milices.

Le rôle des citoyens vigilants est de signaler toute situation suspecte sur l'adresse mail des comités de quartier comite.quartier@carrieres-sur-seine.fr. Ces informations seront relayées par Mme Sautreau et/ou Mr Doll aux référents du quartier.

Carrières-sur-Seine dépend maintenant d'une circonscription qui englobe, Maisons-Laffitte, Sartrouville et Houilles, et les moyens en effectif de la Police Nationale sont de plus en plus restreints.

SECURITE

- La sécurité se dégrade-elle dans la commune ?

M. Millot précise que les statistiques font état d'une baisse de la délinquance.

Le mode de comptabilisation a changé, il est aujourd'hui plus précis.

La comparaison avec les années précédentes est donc peu pertinente. De nombreux cambriolages sont signalés. Il est donc nécessaire de redoubler de vigilance et de prudence.

- Les voitures continuent de rouler très vite à l'intersection rue G. Péri/ rue de Bezons.

Comme l'année dernière, M. Millot précise qu'il n'est pas possible de mettre des ralentisseurs en zone 20 ni des radars répressifs. Nous attendons, depuis trois ans, l'autorisation du Ministère de l'Intérieur afin d'installer celui du carrefour du Réveil Matin.

- Suite aux travaux rue G. Péri, une tolérance avait été accordée au stationnement sur les trottoirs rue du Port Bertrand et rue de Bezons, ainsi qu'à cheval sur le trottoir quai Charles de Gaulle.

Avec la fin des travaux, la Police municipale verbalisera de nouveau les véhicules en infraction.

- Les abords des écoles rue V. Hugo sont devenus inaccessibles à l'heure de la rentrée des classes : voitures sur les trottoirs ou en plein milieu de la rue pour déposer les enfants.

Malheureusement, ce phénomène récurrent devant chaque école est, depuis le plan Vigipirate, aggravé par la réquisition des stationnements.

- La partie haute de la rue G. Péri est souvent empruntée par des véhicules qui "oublient" le sens interdit.

La Police municipale va intensifier les contrôles et un deuxième panneau sens interdit a été posé.

- La vitesse sur la RD 321 est plutôt respectée. Les contrôles ont révélé que 85 % des véhicules roulaient à moins de 39 km/h. Les radars pédagogiques sont donc très utiles, même si ce n'est pas un dispositif répressif.

TRAVAUX / VOIRIES

- Le dossier de la déviation de la RD 321 a-t-il avancé ?

Oui le dossier avance, un relevé topographique a été fait. Il a permis de soumettre le tracé au Conseil départemental qui a prodigué des conseils d'aménagements (virages et gabarits).

Une étude de circulation a été menée et elle a mis en évidence les effets bénéfiques de cette déviation, notamment la suppression de la circulation de transit. Le financement de la RD ne sera pas assuré par le Conseil départemental, il nous faut donc négocier avec l'aménageur du secteur des Champs Rogers, ZAC et Montoir, pour qu'il finance ces travaux.

- les travaux rue du Moulin génèrent des gênes aux résidents, dont certains font état d'un manque d'informations.

Les perturbations liées aux travaux sont inévitables, l'intérêt général est à ce prix, mais les bénéfiques pour le quartier seront très importants.

Des lettres d'informations ont été distribuées à plusieurs reprises dans les boîtes aux lettres.

- Rue du Moulin : rétablir l'ancien sens de circulation serait-il une solution si ce rétablissement est assorti d'un inversement de sens dans le haut de la rue G. Péri, à partir de la rue du Moulin vers la salle des fêtes ?

M. le Maire répond que non.

Le bénéfice en termes de circulation de transit ne serait plus que partiel et nous reviendrions à la situation antérieure. Les choix qui ont été fait donnent complètement satisfaction, même si le bilan carbone dû au changement de circulation est jugé mauvais par un habitant. Il y a d'ailleurs de nombreux témoignages vantant l'embellissement du village et l'efficacité des moyens mis en œuvre pour réduire la circulation. La fracture entre le nouveau centre et le Centre Historique est déplorée, mais les carrillons se sont réapproprié l'espace. Les cyclistes et les piétons y sont de plus en plus nombreux. Nous continuerons l'embellissement du Vieux Centre avec la contribution des habitants en termes de ravalement notamment.

- Il y a un fort déficit en nombre de places de parking.

Nous sommes depuis plus de trois ans en pourparlers avec le propriétaire des deux terrains où sont installés des activités automobiles, afin de les acheter. La ville est en attente d'une déclaration d'utilité publique de la part du Préfet. Les pourparlers avancent très lentement car il est nécessaire d'avoir un projet d'ensemble incluant l'aménagement de la place des Fêtes pour faire aboutir ce dossier.

Si la ville devient propriétaire de ces deux terrains, la création de parkings de plus de 50 places devient possible avec une sortie uniquement pour les piétons et les vélos rue de Bezons.

Environnement

➤ Ou en sommes-nous avec les émanations du SITRU ?

Les mesures sont faites par un laboratoire rémunéré par l'usine. Officiellement tout va bien. Une contre- expertise est-elle envisageable ? Des manifestations allergiques sont constatées, on peut s'interroger sur leur lien avec les fumées émises par l'usine d'incinération Les drones peuvent-ils être utilisés ?

M. Doll dénonce l'omerta mise en place par M. Gournac (Le Pecq). Nous sommes obligés de contrôler un organisme public, c'est inacceptable. Le sujet a été évoqué en conseil communautaire. Le conseil d'administration du SITRU est composé d'élus mais la Ville de Carrières-sur-Seine, s'en est faite évincée.

Le SITRU a émis un avis défavorable sur notre PLU. Il veut récupérer des terrains pour s'agrandir alors qu'il est déjà surdimensionné. Il est déjà dans un souci de rentabilité, obligé d'incinérer des ordures ménagères venant de villes très éloignées de Carrières-sur-Seine.

Malgré ce dossier très compliqué et son manque de moyen, la ville ne baisse pas les bras. Compte-tenu de l'aspect très technique de ce dossier, un habitant de Carrières-sur-Seine a été sollicité pour nous fournir une analyse objective des résultats mensuels publiés officiellement. Des questions complémentaires vont être posées ainsi que des statistiques sur les vents dominants. Le sous-préfet a été saisi le 16 juillet.

➤ Nettoyage des rues

M. Bossis informe que la balayeuse passe toutes les semaines dans la rue G.Péri, accompagnée de souffleurs. L'arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires oblige le désherbage à la main et le nombre d'agents est limité pour s'occuper de nos 30 kms de rues.

➤ Etroitesse du trottoir rue de Bezons

Il faudrait pour l'élargir, racheter des mètres carrés de terrain aux agriculteurs.

Peut-on mettre une poubelle rue des Milles Colonnes ?

M. Bossis se rendra sur place.

Les déchets ménagers, les poubelles et autres détritiques traînent à longueur de semaine dans les rues du Centre Historique.

M. le Maire rappelle que la commune est très démunie car le manque de civisme des gens est une réalité et la justice inefficace.

➤ Club du Soleil

Ce poumon vert de 1,3 ha qui se trouve en zone N est un ancien club de naturistes mondialement connu.

La ville l'a racheté en 2010 pour 900 K€. Beaucoup de bruits infondés courent sur ce lieu. Un groupe de travail dirigé par Mme Gaultier avance depuis deux ans sur sa destination. Rien n'est arrêté à ce jour. L'accès n'étant pas sécurisé et le stationnement impossible, il n'est pas question d'y recevoir du public. Il faudra modifier le PLU et le rendre constructible, mais la commune ne peut se permettre financièrement de garder ce bien en l'état et il est impératif qu'elle rentre dans son investissement.

La logique est la même pour l'ancienne crèche des Chatons (route de Chatou) et l'accueil de loisirs Cap Jeunes (rue V. Hugo).

➤ Utilisation du broyeur de végétaux dans les résidences privées.

La CABS est propriétaire de ce broyeur qui est mis à disposition des villes de Croissy et de Carrières-sur-Seine. Le broyat est utilisé pour limiter la repousse des mauvaises herbes. Lors d'actions pédagogiques, les habitants pourront venir avec leurs branchages et repartir avec un sac de végétaux broyés.

Pour cela, M. Cavalier doit vérifier les termes de la convention, au regard des problèmes d'assurance et de personnel.

Pour information, la CABS envisage de faire avec les broyeurs ce qu'elle a fait avec les composteurs partagés dans les résidences.

➤ Où peut-on s'adresser pour avoir des renseignements sur les travaux relatifs aux économies d'énergie ?

Plan de financement, conseils techniques, s'adresser à la CABS, M.GIRAUT, service logement.

➤ Il est difficile de comprendre le fléchage pour accéder au Centre Historique. Or cette difficulté ne valorise pas les travaux d'embellissement qui viennent d'être réalisés.

La signalétique va être revue.

Questions diverses

- Est-il possible d'installer des agrès ?

C'est prévu Place des Fêtes dans un projet englobant l'aménagement des parkings rue Claude Monet.

- Le montant des amendes va-t-il augmenter ?

Le projet du gouvernement, de laisser aux communes le soin de fixer le montant des amendes est reporté. Il faut savoir que les amendes ne reviennent pas à la Ville.

- La fibre optique

M.Doll répond que comme prévu le déploiement continu dans la zone qui s'étend de la mairie aux quais, puis du côté gauche du boulevard M. Berteaux en descendant. Les raccordements sont prévus fin février 2016. Vous pouvez consulter sur le site de la ville les renseignements et les plans en couleur et par quartier.

- Macki Music Festival.

Des riverains se plaignent des nuisances en termes d'accès.

Des pass ont été distribués et le chemin de halage n'était pas accessible pour des raisons de sécurité. Cette manifestation qui est un réel succès, est très encadrée. Une musique de qualité et une belle opportunité pour la commune. Beaucoup de places ont été gagnées sur internet . La manifestation a eu des retombées médiatiques très importantes, y compris dans le journal "Le Monde".

Conclusion

Mme Sautreau informe que toute l'année, à l'adresse comite.quartier@carrieres-sur-seine.fr, vous pouvez poser vos questions ou nous faire part de vos suggestions dans le but d'améliorer la vie de votre quartier.

L'ordre du jour étant clos, M. le Maire propose de se retrouver devant le verre de l'amitié.